

Le **CRITERIUM MCCS/ ECOLE DE CONDUITE** n'est pas une course, mais une série d'épreuves d'initiation à la pratique compétitive.

REGLEMENT 2021

1- PARTICIPANTS

- *Pilotes/adhérents MCCS titulaires d'une licence UFOLEP Ecole de Conduite ou compétition.*
Ces pilotes doivent aussi être titulaires du CASM ou du Test de pilotage UFOLEP délivré en Ecole de Conduite.

2- ENGAGEMENTS / FRAIS DE PARTICIPATION

Frais de participation : 10€ à régler avant l'épreuve en signant la liste d'émargement.

*Les inscriptions seront prises par Email ou au bureau d'accueil en respectant **un délai minimum de huit jours** qui sera indiqué dans le courriel d'information envoyé à tous les pilotes.*

3- Numéros

Toutes les motos portent un **numéro déclaré lors de l'inscription** (pas de doublon dans une même catégorie, un autre numéro pourra être proposé).

4- DEROULEMENT DES EPREUVES

- Les épreuves ont lieu le dimanche, selon un calendrier élaboré par le Conseil d'Administration (une épreuve par mois par exemple). Une épreuve peut être annulée dans les mêmes conditions qu'une séance d'Ecole de conduite (problème de météo ou d'encadrement). Toutes les informations seront publiées sur mcs.fr, dans une rubrique spécialement créée.
- Les pilotes sont regroupés par catégorie (respect réglementation âge/cylindrée) :
 - Catégorie Educative : jeunes pilotes de moins de 12 ans titulaires du Test de Pilotage UFOLEP.
 - SOLO A 85 : pilotes de 12 ans et plus titulaires du TP ou du CASM
 - SOLO B 125 2T et 250 4T titulaires du TP ou du CASM.
 - PRESTIGE /OPEN titulaires du TP ou du CASM toutes cylindrées.
Les féminines roulent dans la catégorie de leur cylindrée.
- Les essais ont lieu le dimanche matin selon l'horaire établi.
- *Le circuit de l'épreuve est adapté à la catégorie de pilotes : Educatifs : piste 4 aménagée/ autres catégories : pistes 3 et 4 + Piste 2 (partie aménagée).*
- L'épreuve se déroule en deux manches de 12 mn + un tour (10mn pour la catégorie éducative).